

2008/8684 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 10 000 € A LA CHAMBRE SYNDICALE ET PATRONALE DE LA BOULANGERIE DU RHONE (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 26 décembre 2007 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« La Chambre Syndicale et patronale de la Boulangerie du Rhône a pour principales missions :

- information et assistance sur les évolutions réglementaires de la profession ;
- promotion de la profession ;
- mise en œuvre d'actions de communication ;
- organisation des concours professionnels ;
- actions de formation dans le cadre d'un espace adapté, la « Maison de la Boulangerie ».

Depuis 2003, la Ville de Lyon est partenaire de la Chambre Syndicale Patronale de la Boulangerie lyonnaise et du Rhône pour la mise en place d'un programme d'actions visant à promouvoir le métier d'artisan boulanger et à sensibiliser le jeune public au goût et à la qualité des produits.

Dans ce cadre, la Ville apporte son soutien à la Chambre Syndicale Patronale de la Boulangerie pour la réalisation d'événements majeurs tels que : la Coupe de France de la Boulangerie, la Fête du pain, la Semaine du goût et la Fête de la bugne.

La Ville de Lyon souhaite reconduire son soutien aux actions conduites par la Chambre Syndicale Patronale de la Boulangerie en 2008 :

1 - Fête de la bugne

La seconde édition de la Fête de la Bugne se déroulera au mois de février 2008.

L'idée de cet événement est de relancer un produit typiquement lyonnais qui n'a jamais bénéficié d'une véritable campagne de promotion auprès du grand public.

A cette occasion, les artisans-boulangers proposeront des dégustations et informeront le consommateur sur cette spécialité régionale. Une fiche sur l'histoire et les secrets de fabrication de la bugne sera réalisée.

Une campagne de communication autour de cet événement sera organisée et mettra en valeur le partenariat avec la Ville de Lyon.

Budget prévisionnel : 6 704 €.

2 - Fête du Pain

Cet événement aura lieu le 16 mai 2008 et consiste à animer les points de ventes des artisans boulangers de Lyon avec dégustations et visites de laboratoires d'apprentissages.

Cette animation est également l'occasion de promouvoir l'apprentissage et la formation auprès des jeunes apprentis à travers l'organisation d'un concours exposition « Nos apprentis font la Fête du Pain ».

Budget prévisionnel : 14 850 €.

3 - Semaine du Goût

Cet événement national aura lieu au mois d'octobre 2008.

La Chambre Syndicale souhaite :

- organiser des animations dans les boutiques pour développer l'éducation et l'apprentissage du consommateur et du jeune public ;
- inciter les artisans à organiser des dégustations ;
- promouvoir la formation des jeunes ;
- accueillir les élèves des écoles primaires de Lyon pour leur faire découvrir la fabrication du pain.

Budget prévisionnel : 9 900 €.

Le soutien apporté par la Ville de Lyon, relayé par des actions de communication engagées par la Chambre Syndicale Patronale de la Boulangerie Lyonnaise et du Rhône, manifeste l'intérêt que nous portons à la filière de la boulangerie de notre territoire et contribue à promouvoir l'ensemble de la profession auprès des habitants de notre ville ».

Vu l'avis émis par le Conseil du 7^e arrondissement ;

Où l'avis de sa Commission Economie – Développement International – NTIC (Nouvelles Technologies d'Information et de Communication) – Université ;

DELIBERE

1. Une subvention de 10 000 euros est allouée à la Chambre Syndicale Patronale de la Boulangerie Lyonnaise et du Rhône (siège social sis 108 et 110, boulevard de l'Artillerie à Lyon 7^e).

2. La dépense en résultant, d'un montant de 10 000 euros, sera prélevée sur les crédits de l'exercice 2008 sur le programme : STRUCARTI ; opération : START01 ; nature 6574 ; fonction 94 ; ligne de crédit 17663 après transfert de 5 000 € du programme ANIMCOMM ; opération ACOMM01 ; nature 6574 ; fonction 94 ; ligne de crédit 1417.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

P.A. MUET